

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

**CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT
ET DE GOUVERNEMENT**



**ACTE ADDITIONNEL N° 02 /2021/CCEG/UEMOA
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE UEMOA**

**LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION
ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)**

- VU** le Traité modifié de l'UEMOA notamment en ses articles 16, 17, 18 et 19 créant la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement et définissant ses attributions ;
- VU** l'article 27 dudit Traité modifié déterminant la composition de la Commission de l'UEMOA et la durée du mandat des Commissaires ;
- TENANT COMPTE** du communiqué final de la 22^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA du 25 mars 2021 ;
- SOUCIEUSE** d'assurer le fonctionnement régulier des Organes de l'Union, en l'occurrence la Commission ;
- SUR** propositions des Gouvernements du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo ;

DECIDE :

Article premier :

Sont nommés membres de la Commission de l'UEMOA :

- Monsieur Jonas GBIAN, au titre de la République du Bénin,
- Monsieur Filiga Michel SAWADOGO, au titre du Burkina Faso,
- Monsieur Paul Koffi KOFFI, au titre de la République de Côte d'Ivoire,
- Monsieur Mamadù Serifo JAQUITE, au titre de la République de Guinée-Bissau,
- Monsieur Lassine BOUARE, au titre de la République du Mali,
- Monsieur Mahamadou GADO, au titre de la République du Niger,
- Monsieur Abdoulaye DIOP, au titre de la République du Sénégal,
- Monsieur Kako NUBUKPO, au titre de la République Togolaise.

Article 2 :

Les membres de la Commission, visés à l'article 1^{er} ci-dessus prêtent serment devant la Cour de Justice conformément à l'article 28 du Traité modifié de l'UEMOA.

Leur mandat court à compter de la date de prestation de serment.

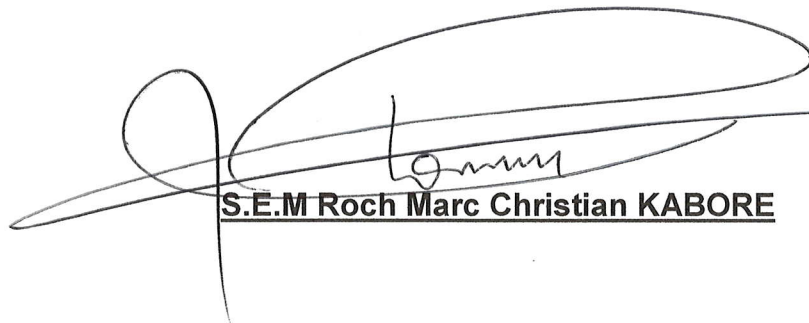
Article 3 :

Le présent Acte additionnel entre en vigueur à compter de sa date de signature et sera publié au Bulletin Officiel de l'Union.

Fait à Ouagadougou, le 14 AVR 2021

Pour la Conférence des Chefs d'Etat
et de Gouvernement

Le Président,



S.E.M Roch Marc Christian KABORE